



CHEF D'ÉQUIPE PAYSAGISTE

Autres dénominations : chef de chantier, technicien paysagiste



Mission

Le chef d'équipe paysagiste ou le chef de chantier encadre les jardiniers dans la réalisation des opérations techniques de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport de plein air (football, golf...). Selon la taille et l'envergure de l'entreprise, le chef d'équipe encadre une ou deux équipes ; le chef de chantier en gère plus.

Activités



Le chef d'équipe paysagiste ou le chef de chantier organise et supervise les travaux du personnel sur un chantier de création, d'aménagement ou d'entretien d'un espace vert :

- Il interprète les plans et les documents d'exécution dans le respect des règles de sécurité.
- Il répartit les tâches et donne ses consignes pour leur accomplissement, transmet son expérience et ses connaissances techniques aux agents.
- Il contrôle les fournitures, la qualité des végétaux et transmet les besoins en approvisionnement du chantier.
- Il établit quotidiennement les rapports (fiches d'état...) et relevés (pointages, heures...) et participe à la préparation de la facturation. Il élabore les documents analytiques du chantier.



Le chef d'équipe paysagiste ou le chef de chantier participe à l'exécution des travaux paysagers :

- Il contribue à la préparation des sols, la mise en oeuvre des semis ainsi que des plantations de végétaux et prend part aux opérations d'engazonnement. Il entretient les surfaces et réalise les traitements phytosanitaires si besoin. Il intervient dans la taille des arbres et arbustes.

- Il participe aux travaux de maçonnerie légère. Il règle et répare si besoin le système d'arrosage des espaces verts.

Le chef d'équipe paysagiste ou le chef de chantier peut être amené à apporter des conseils sur le choix et l'entretien des végétaux, en complément du chef d'entreprise.

Conditions d'exercice

Le chef d'équipe paysagiste ou le chef de chantier travaille dans une entreprise du paysage ou une collectivité territoriale. Il est responsable du travail de leurs équipes. Ses fonctions varient selon l'organisation de l'entreprise et peuvent inclure une participation à la gestion de chantier. Il se déplace régulièrement avec ses équipes.

Compétences et qualités

Le chef d'équipe paysagiste ou le chef de chantier dispose de bonnes **connaissances en techniques d'espaces verts** (végétaux, méthodes de plantation ou d'engazonnement...). Il est capable de **lire un plan** grâce notamment à des notions en topographie, et perçoit l'harmonie des formes. Sa **capacité d'organisation** et son **sens du contact** lui permettent de **diriger une équipe de jardiniers paysagistes**. Il détient également de bonnes aptitudes à **l'expression et au dialogue** dans le cadre des relations avec les clients ou le public d'usagers.

Formation

- BAC PRO Aménagements paysagers
- Brevet professionnel Travaux paysagers
- BTSA Aménagements paysagers

Perspectives d'évolution

En développant des aptitudes à la gestion globale d'un chantier, le **chef d'équipe** peut devenir chef de chantier. Après une formation complémentaire en commerce, un poste de technico-commercial ou de conducteur de travaux lui sera aussi accessible.

Il peut, d'autre part, décider de s'installer comme **chef d'entreprise** avec une formation complémentaire préconisée en gestion.

TÉMOIGNAGE



Alain JACQUIN

*Chef d'équipe paysagiste
VIEUGY SEYNOD (74)*

Quel est votre parcours professionnel ?

Apprenti en CAP agricole, puis en BEP jardin espace vert / paysage, j'ai effectué 6 mois en tant qu'agent paysagiste avant de passer chef d'équipe paysagiste. J'ai été pendant 12 ans chef d'équipe en entretien d'espaces verts, et depuis 4 ans je suis en création d'espaces verts, et plus spécifiquement en maçonnerie paysagère.

En quoi consiste votre métier ?

J'assume la gestion de la phase chantier (topographie, altimétrie, travaux paysagers, maçonnerie paysagère...). J'encadre, par ailleurs, le personnel affecté au chantier. On travaille par rapport à un plan que l'on doit être en mesure d'adapter à la réalité du terrain. Je suis responsable de la durée des chantiers, du respect des devis ainsi que du relationnel avec la clientèle pendant les chantiers. Je peux être amené à gérer plusieurs chantiers à la fois.

Comment envisagez vous votre évolution professionnelle ?

Dans le cadre d'un développement personnel, l'étape au-dessus serait de passer chef de chantier, mais pour cela il me faudrait changer d'entreprise, or pour l'heure, je m'épanouis dans mon travail.



Pour en savoir +

Consulter

- la fiche ROME n° A1203 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche paysagiste de l'ONISEP (www.onisep.fr),
- la fiche paysagiste du CIDJ (www.cidj.com).

